



PROGRAMME DE FORMATION



Formateur(trice) Professionnel(le)
d'Adultes

Titre Professionnel FPA, niveau 5, inscrit au RNCP
Code NFS 333t – Education et transfert de
connaissances
Code ROME K2111
Code GFE : W (Autres professions, professions
d'enseignement et de la magistrature)
Code Titre TP-00350
Libellé réduit FPA
Eligible CPF 237967

Document mis à jour le 12/10/2021

Public visé

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

Prérequis & Conditions d'admission

- Age recommandé 21 ans minimum,
- Entretien individuel et test de positionnement

Conditions d'accès à la formation :

Délai d'accès à la formation

2 à 6 mois selon financement et situation professionnelle

Modalités des tests de sélection

30 min d'entretien de motivation

20 min de test psychotechnique

Pour être admis à la formation, l'avis du chargé de formation doit être favorable, selon les tests et entretien effectués

Objectifs opérationnels de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Formateur(trice) Professionnel(le) d'adultes » (FPA). Titre de niveau 5 (Bac + 2), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques
- Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

Possibilité de validation partielle par Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

INDICATEURS EN 2020



93 % Taux de satisfaction



92% Taux de réussite au Titre Professionnel



85 % Taux de retour à l'emploi

Tarif TTC* : 16820 euros

Tarif préférentiel pour les demandeurs d'emploi : 8500 euros

**organisme non assujetti à la TVA*

CCP1 / Module 1
Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques

Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande

Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques

Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique

Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance

Evaluer les acquis de formation des apprenants et évaluer sa pratique professionnelle

Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche RSE

Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité

CCP2 / Module 2
Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques

Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours

Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés

Remédier aux difficultés d'apprentissage

Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel

Stage

Profession : formateur

- Les différents aspects du métier de formateur

Les fondements de la formation pour adultes

- Historique
- Etymologie et définitions
- Les spécificités de l'adulte apprenant

Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande

- Pourquoi formuler des objectifs ?
- Les types d'objectifs
- Les conditions d'apprentissage chez l'adulte
- Les 4 phases d'apprentissage

Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques

- Les différentes méthodes pédagogiques
Quelle méthode choisir ?
- Les différentes techniques pédagogiques
- Déterminer les différentes étapes de la séquence et leur progression logique
- Choisir des situations d'apprentissage et des modalités, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques adaptées à l'objectif visé, au public et aux moyens humains, matériels et pédagogiques.
- Choisir et organiser l'évaluation, et prévoir des scénarii alternatifs
- Construire son scénario à l'aide du mind-mapping

Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique

- Mise à niveau PowerPoint / WORD / PREZI
- Choisir, adapter et exploiter des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques existantes en utilisant des outils numériques.
- Utiliser les jeux de Thiagi

Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance

- Les atouts du formateur
- Appréhender la dynamique de groupe
- Gérer le groupe et remédier aux situations difficiles et aux difficultés d'apprentissage
- Animer en présentiel avec des outils numériques
- Animer une classe virtuelle (classroom)

Accueil /
Introduction

MODULE 1

Evaluer les acquis de formation des apprenants & évaluer sa pratique professionnelle

- Les différents types d'évaluation
- Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et outils d'évaluation
- Analyser et restituer les résultats d'une évaluation
- Rédiger des bilans pédagogiques en respectant le cadre contractuel ou le cadre du référentiel de certification
- Analyser sa pratique

MODULE 1

Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle & Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité

- Les principes de la RSE
- Le cadre légal de la formation : cadre réglementaire, législatif et financier de la formation professionnelle
- La réforme 2019
- Organiser sa veille technique, pédagogique et juridique

Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques

- Créer un dispositif de formation modulaire dans le but d'optimiser les réponses possibles à la demande d'individualisation des parcours
- Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques pour la mise en œuvre des parcours individualisés

Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours

- Identifier pré-acquis et élaborer des pré-requis
- Créer et utiliser les évaluations diagnostiques
- Mettre en œuvre les positionnements pour co-construire le parcours

MODULE 2

Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés

- Utiliser les techniques d'entretiens individuels
- Mobiliser son réseau interne et externe en fonction des problématiques des apprenants
- Formaliser l'accompagnement des apprenants pour permettre la traçabilité du parcours

Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

- Pratiquer l'écoute active
- Utiliser les différentes techniques de remédiation
- Utiliser les différentes techniques de résolution de problème

Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel

- Connaître les différents dispositifs de l'insertion professionnelle en France

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II

14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

- Accompagner l'apprenant à l'utilisation de sites dédiés ou de réseaux sociaux pour sa recherche de stage ou un emploi (TRE)
- Mener une évaluation diagnostique et analyser les évaluations

MODULE 2

Stage en entreprise : 5 semaines de stage seront réalisées en entreprise.

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : 805 heures (23 semaines)

- 630 heures en présentiel en centre de formation (18 semaines)
- 175 heures de stage en entreprise (5 semaines)

Examens prévus sur une durée de 2h.

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

Taille du groupe maximale prévue : 12 apprenants.

Les horaires journaliers : Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

Durée de l'action de formation

CCP 1	CCP 2
• 329 heures	• 301 heures

Lieu de la formation :

- AFIB2 - IFPA
Parc Château Rouquey – Immeuble Space II
14 rue Euler – 33700 Mérignac
Tel : 05.57.59.85.30
Mail : contact@ifpa-ecole.com
Notre site internet : www.ifpa.pro



AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

La prise en compte du handicap

Réfèrent handicap : Justine RAVAUD - RRH groupe AFIB

Structure adaptée

- Place de parking dédiée
- Salle de cours et commodités au rez-de-chaussée

Notre démarche d'inclusion

Contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'accès à nos locaux et le poste de travail seront aménagés en fonction de vos besoins en compensation.

Nous faisons appel, si nécessaire, à des traducteurs en langage des signes.

Nous travaillons avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement du handicap afin de faciliter votre formation.

Notre parking dispose d'un emplacement réservé ainsi que d'une rampe d'accès au bâtiment.

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II
14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com
S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Afin de permettre l'adaptation aux évolutions techniques et professionnelles, le formateur analyse des demandes de formation d'origine et de nature variées. Il identifie les compétences à acquérir ou à développer et détermine les situations d'apprentissage et les modalités pédagogiques. Il organise la progression des apprentissages et définit les étapes clés des séquences. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques. Il anime les temps de formation en présence ou à distance et évalue les acquis des apprenants.

Le formateur actualise en permanence ses connaissances sur sa spécialité et sur la formation professionnelle. Il repère les évolutions professionnelles, pédagogiques, technologiques et réglementaires qui lui permettent d'adapter ses contenus aux besoins du secteur professionnel. Il intègre les apports et les effets des environnements numériques dans ses pratiques. Le formateur participe à la démarche qualité et veille au respect du cadre contractuel et financier de l'action de formation. Il s'assure du respect des règles d'hygiène et de sécurité et du respect de la législation sur la non-discrimination. Il inscrit ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Le formateur adapte l'action de formation à l'hétérogénéité des demandes. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et d'évaluation, les ressources pédagogiques favorisant l'individualisation des apprentissages et les outils de suivi. Le formateur accueille les personnes et identifie leurs acquis et leurs besoins. En concertation avec l'apprenant, il construit le parcours individuel et en planifie les étapes clés. Il assure le suivi des parcours et co-construit avec les apprenants les éventuels ajustements. Le formateur repère les difficultés et sécurise les parcours. Il utilise des techniques de remédiation, accompagne l'apprenant dans son projet d'insertion professionnelle et mobilise les acteurs relais internes ou externes, en réponse aux besoins des apprenants. Le formateur analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer.

Le formateur est responsable de la préparation et de l'animation des actions de formation. Il peut être référent, sans fonction hiérarchique, sur un produit ou une action de formation, ou référent d'un ou de plusieurs apprenants. Il adopte une posture en adéquation avec les valeurs de son employeur et respecte l'éthique et la déontologie du métier.

Les apprenants sont les interlocuteurs principaux du formateur. Il travaille en équipe et entretient des relations avec l'environnement professionnel et institutionnel local.

Le formateur intervient dans les locaux des organismes de formation, dans ceux de l'employeur, dans des locaux extérieurs dédiés à l'action de formation, ou à distance. Il s'appuie sur les technologies numériques pour concevoir les contenus, animer les formations et accompagner les apprenants. Les conditions d'exercice, très diversifiées, dépendent étroitement des types de structures et des organisations du travail. Le formateur peut être salarié, salarié occasionnel ou travailleur indépendant.

Secteurs d'activités :

Les organismes de formation publics ou privés opérant dans le champ de la qualification ou de l'insertion.

Les services de formation en entreprise, tous secteurs confondus.

Type d'emplois accessibles :

Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant...

Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation.

Suite de parcours

Suite à l'obtention du titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes BAC +2, vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau 6 (Bac+3).

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

- Paperboard
- Tableau blanc
- Rétroprojecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports papier de cours et d'exercices remis par le formateur

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II

14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C

Vincent DELALANDE, formateur professionnel d'adultes et coordinateur pédagogique, est le référent de la formation, il intervient sur les thématiques « animation », « médiation » et « ingénierie pédagogique ».

Stéphanie NOGARET, formatrice et consultante RH dans un cabinet en bilan de compétence, elle intervient sur la partie « ADVP » et « accompagnement de parcours ».

Karine ESCROUZAILLES, formatrice en bureautique, intervient sur les cours de bureautique.

Evaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Deux Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- EFC1 concernant l'activité 1 du REAC « Préparer et animer des actions de formations collectives en intégrant des environnements numériques », prévue en milieu de formation.
- EFC2 concernant l'activité 2 du REAC « Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants », prévue en fin de la période de formation présentielle.

- Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC FPA)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes.

L'ensemble des 2 modules permet d'accéder au Titre Professionnel FPA.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) De la présentation orale d'un projet réalisé en amont de la session
- b) Du dossier de projet
- c) D'un entretien technique
- d) Du Dossier Professionnel (DP)
- e) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- f) D'un entretien final avec le jury

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Un bilan intermédiaire individuel est réalisé à mi-parcours lors d'un entretien avec le chargé de formation.

Des questionnaires de satisfaction sont transmis aux apprenants pour évaluer leur satisfaction à chaque fin de formation, sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.

AFIB2 - IFPA

Parc Château Rouquey - Immeuble SPACE II

14 rue Euler 33700 MÉRIGNAC

☎ 05 57 59 85 30 📠 05 57 92 22 01 - ✉ contact@ifpa-ecole.com

S.A.R.L. au capital de 7 622,45 €uros - R.C.S. B 384 369 369 00010

Agrément : 72330402333 - CODE APE 804 C